

Paris, le 19 septembre 2016

Service pédagogique

LETTRE DE RENTREE

à l'attention de

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les enseignants du réseau AEFE

Les priorités de cette année scolaire 2016-2017 s'inscrivent dans le cadre de la Loi de refondation de l'École, qui voit sa mise en œuvre se poursuivre et s'amplifier avec la réforme du collège, qui a été préparée au cours de l'année scolaire précédente.

Ces priorités s'intègrent dans le Plan d'Orientation Stratégique 2014-2017 de l'AEFE et, désormais, dans le contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018 (COM), signé par le ministre des affaires étrangères et du développement international, Jean-Marc Ayrault, avec le directeur de l'AEFE, Christophe Bouchard, le 29 juin 2016. Les priorités pédagogiques et éducatives de l'Agence s'inscrivent dans ce cadre.

Ainsi, le service pédagogique s'est fixé l'objectif d'accompagner au mieux le travail des équipes pédagogiques et des équipes de direction, au sein des établissements du réseau.

Accompagner les élèves

La prise en compte des besoins de tous les élèves, pour une école inclusive, nécessite une différenciation dans la classe et l'adaptation des parcours scolaires à travers différentes modalités : les activités pédagogiques complémentaires pour le 1^{er} degré, l'accompagnement personnalisé pour le 2nd degré et la mise en place des dispositifs prévus par la réforme du collège. C'est aussi la recherche de la continuité des apprentissages, dans le cadre des cycles, et de leur complémentarité, dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires.

La réflexion pédagogique des équipes devra être appuyée par celle des conseils pédagogiques, tout au long de l'année scolaire.

L'engagement citoyen de chacun doit permettre de décliner l'enseignement théorique en projets mis en pratique sur le terrain, dans des parcours, au-delà des disciplines, conduisant les élèves à s'impliquer dans les instances, s'engager dans la classe, dans l'établissement.

Dans le cadre de ces valeurs fondatrices, l'école inclusive nécessite la mise en place de dispositifs particuliers à destination de tous les élèves en fonction de leurs besoins spécifiques (projet d'accueil individualisé, grille d'évaluation scolaire – GEVAsco, plan d'accompagnement personnalisé, projet personnalisé de scolarisation, programme personnalisé de réussite éducative). Cette dimension doit être intégrée pleinement dans les projets d'établissement et d'école.

L'Observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers, mis en place au sein de l'Agence en juin 2016, permettra de mieux connaître ces élèves et de venir en appui aux équipes des établissements. Enfin, une nouvelle enquête sur ces élèves, intégrée à l'enquête lourde, viendra enrichir notre connaissance de la diversité des publics scolarisés dans notre réseau.

Le printemps 2017 verra la tenue d'un séminaire inédit, regroupant les IEN, les EEMCP2 d'arabe, et les conseillers pédagogiques concernés, qui aura pour objectif l'élaboration d'un plan d'orientation pour l'enseignement de la langue arabe au sein du réseau AEFE.

Accompagner les enseignants du réseau

Le service pédagogique, à travers de nombreuses actions de formation continue, prévues dans les plans de formation continue des zones et les animations pédagogiques, assurées par les EEMCP2, EMFE, CPAIEN, accompagnera les personnels dans la mise en place des nouveaux dispositifs prévus par la réforme du collège, notamment les enseignants recrutés locaux.

Le travail engagé avec les académies partenaires se poursuivra dans le respect des spécificités du réseau : APP, et poursuite de la politique plurilingue de l'AEFE (la brochure « *Pour une éducation plurilingue* », téléchargeable sur le site de l'AEFE, sera mise à jour au cours de l'année scolaire).

Le service pédagogique veillera à accompagner les dispositifs innovants, notamment dans le domaine de l'évaluation des acquis des élèves (évaluation positive, évaluation par compétences, évaluation sans note) et en matière d'usages pédagogiques du numérique. La mise en œuvre du Livret de suivi unique numérique (LSUN) aura lieu au cours de l'année 2016-2017 pour les établissements du réseau.

Accompagner les établissements

Des informations spécifiques disciplinaires seront diffusées par le service pédagogique au fil de l'année, en lien avec les différents groupes de travail mis en place, pour mieux accompagner les établissements et leurs équipes :

- GT Réforme du collège, dans la continuité du travail de l'année scolaire précédente,
- GT Langues,
- GT 1^{er} degré,

- GT Vie et climat des établissements,
- GT Numérique,
- GT Homologation,
- GT Formation continue.

Ces différents groupes de travail (composition et animateur, thématiques de travail, calendrier prévisionnel des séances, etc.) seront présentés prochainement. Des représentants des établissements seront associés à ces groupes de travail et les établissements pourront poser leurs questions à ces groupes.

A compter de cette rentrée, le suivi des établissements homologués à cinq ans (une visite d'évaluation au minimum tous les cinq ans) se met en place et concernera, pour l'année 2016-2017, une cinquantaine d'établissements. Aux côtés des corps d'inspection générale (IGEN, IGAENR) et des inspecteurs (IA IPR et IEN) du service pédagogique de l'Agence, trois IA IPR d'académies métropolitaines contribueront à ces visites de suivi, dans le cadre d'un dispositif expérimental.

L'accompagnement des établissements est aussi assuré pour les demandes d'ouverture de centres d'examen, de sections, d'options, séries spécialités (procédures et calendrier figurent dans la note de service n°001477 du 6 juin 2016). Une nouvelle adresse générique facilite le dépôt des dossiers de demande d'ouverture : offre-educative.aefe@diplomatie.gouv.fr

A l'appui du plan d'action pour l'enseignement français à l'étranger élaboré en 2013, le ministre des Affaires étrangères et du Développement international et la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont fixé un certain nombre d'orientations pour le développement de l'enseignement français à l'étranger prenant en compte le développement de l'offre complémentaire (LabelFrancÉducation, FLAM). Des actions communes entre le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger et celui des établissements labellisés sont à encourager.

Nous rappelons la nécessité d'identifier au sein de votre établissement un correspondant numérique qui sera l'interlocuteur privilégié du service pédagogique sur les usages numériques. L'enquête de rentrée comporte désormais un champ dédié. La plateforme Claroline, dont l'expérimentation a été initiée en 2014, se déploie et permet de soutenir toute démarche collaborative de travail.

La journée nationale du sport scolaire, du mercredi 14 septembre, marque le lancement de « l'Année de l'Olympisme de l'école à l'université » (B.O. n°30 du 25 août 2016). L'ambition est de promouvoir et de valoriser les activités physiques, sportives et artistiques, comme vecteur d'appropriation de valeurs inscrites au cœur de l'esprit olympique : goût de l'effort, persévérance, éthique, respect, égalité, solidarité, universalité... auprès des élèves, mais aussi auprès des équipes éducatives, des parents d'élèves et de l'environnement sportif et culturel local.

Ce fil rouge est à décliner tout au long de l'année dans le cadre de rendez-vous ouverts à toutes et tous, y compris aux élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, à partir de formules de rencontres adaptées favorisant leur inclusion.

Le Service pédagogique, qui voit son rôle renforcé par la création de deux nouveaux postes d'IA IPR (établissements et vie scolaire et éducation physique et sportive), vous souhaite une excellente rentrée au service de nos élèves.

Pour le Service pédagogique,



Damien Durand
Inspecteur d'académie, chef du service

Chef de service
Damien Durand

Chef de service adjointe
Samantha Chareille

Pôle expertise pédagogique

Pôle expertise métier

Assistantes



**Rozenn
Le Guennec**

IA-IPR histoire-géographie
Réfèrent SES, écogestion et
histoire des arts

**Frédéric
Raimbault**

IA-IPR lettres et français
Réfèrent philosophie,
cinéma et théâtre

Isabelle Picault

Coordonnatrice des IEN de
zone
Réfèrent handicap

Nathalie Faure

Partenariats, projets
pédagogiques et culturels,
ressourcés et visibilité

**Latifa Benabou
Lucido**

Formation continue

Isabelle Lambeau

Gestion organisationnelle
du service
Appui au suivi des
dispositifs d'enseignement
français à l'étranger et
complémentaires au
réseau homologué

Nicolas Montlivet

IA-IPR SPC
Réfèrent SVT et
technologie

Béatrice Quelet

IA-IPR mathématiques
Réfèrent ISN et
numérique

**Dominique
Maillard**

IA-IPR EPS
Chef de la mission sport

Félicie Laurent

LabelFrancÉducation,
dispositif FLAM et
certifications linguistiques

Irène Kirsch

Homologations des
établissements
d'enseignement français

Tatiana Pelletan

Programmation des
missions des agents du
service
Appui logistique et
technique

Dounia Badini

Coordonnatrice pour la
langue arabe

Christine Minetto

IA-IPR anglais
Réfèrent langues vivantes

**Vassiliki
Driancourt**

IA-IPR EVS
Réfèrent homologation

**Elisabeth Morlin-
Matjaouj**

Offre d'enseignement, suivi
pédagogique des
établissements et examens

**Angélique
Chevreau**

Actions pédagogiques
pilotes et usages
pédagogiques du
numérique

Cartographies des
académies partenaires et
des centres d'examen